## Taxe d'accise—Loi

Monsieur le Président, ce gouvernement a décidé d'agir avec, et je le répète, avec l'assentiment de ses citoyens, ce gouvernement a décidé, dis-je, qu'une certaine augmentation de la taxation sur certaines marchandises était le prix à payer pour un redressement de l'économie canadienne. J'ai dit, monsieur le Président, avec l'assentiment de la population canadienne, car lors des élections de 1984, elle a clairement démontré à nos amis d'à côté qu'elle ne croyait plus en leurs solutions miracles, qu'elle ne croyait plus à la réduction du déficit par des taux d'intérêt frôlant le «shylockisme», par un taux de chômage galopant, par une attitude élitiste, arrogante et répugnante, par le favoritisme à certaines provinces au détriment des autres, par le bigotisme de leurs députés. Non, monsieur le Président, la population canadienne a démontré qu'elle avait atteint la maturité politique, qu'elle avait compris que si nous empruntons, nous devons payer nos dettes un jour ou l'autre, d'une façon ou d'une autre. Si non, c'est notre capacité de réussir qui est à jamais hypothéquée.

Dans sa volonté de faire reprendre un chemin ascendant au Canada et cela dans l'équité, ce gouvernement n'a pas abdiqué ses responsabilités au profit d'un électoralisme déplacé auquel s'était complu un gouvernement libéral désarçonné. L'honorable ministre des Finances (M. Wilson), dans son budget, annonçait que l'ère de la politique de l'autruche était révolue et que, enfin, le Canada, par un effort collectif voulu, allait volontairement se sortir la tête du trou.

Il est d'un bon prince et d'un bon peuple, qu'ensemble, ils décident par des contraintes difficiles mais efficaces de remettre leur pays sur la bonne voie. De cette attitude ne peut émerger que le succès.

Monsieur le Président, il fut dit du budget, d'où émerge le projet de loi C-80, qu'il était un budget régressif, qu'il touchait davantage les personnes pauvres plus durement que les personnes riches. L'on avait volontairement oublié qu'un contribuable gagnant \$100,000 par année subissait une hausse de \$1,629 d'impôt l'an prochain, tandis qu'un contribuable gagnant \$30,000 n'aura qu'à payer une augmentation de \$133.

Ce qu'il faut retenir de cela, monsieur le Président, c'est la volonté d'équilibrer le système fiscal canadien. C'est la volonté de ce gouvernement de rendre plus juste un système qui, jusque là, récompensait trop facilement la richesse et taxait trop lourdement la pauvreté.

## • (1220)

Monsieur le Président, ce que le projet de loi C-80 nous dit comme partie intégrante de ce budget, c'est que si le gouvernement s'efforce d'équilibrer, de rendre plus juste le fardeau fiscal, il faudra aussi que chaque citoyen accepte dans la mesure de ces moyens de participer à cet effort de redressement économique national. La Loi C-80 n'est pas injuste. Dans la situation où nous avons pris les guides de ce pays, elle apparaît plutôt comme une solution logique qui depuis longtemps aurait dû être promulguée par cette Chambre mais qui

ne le fut pas à cause du je-m'en-foutisme du gouvernement précédent.

Monsieur le Président, à cause de toutes ces mesures du budget qui tendent toutes à réduire les dépenses plutôt qu'à un accroissement des taxes, le gouvernement progressiste conservateur donne l'exemple en avouant que l'effort doit être collectif et juste pour tous.

Nos amis d'à côté n'ont pas hésité un seul instant à décrier le budget en nous traitant de tous les noms. Pourtant, monsieur le Président, n'ont-ils pas lu, comme nous tous, que ce fameux budget est la cause directe de l'augmentation de la confiance des investisseurs, facteur de relance économique indispensable au libéralisme économique, je parle du vrai, de celui des Rousseau, des Montesquieu et non pas du libéralisme de fond de poubelle dont se réclament nos amis d'à côté sur lequel ont déteint les ambitions électoralistes de pseudo-socialistes du dimanche.

Comme les pères de notre système capitaliste, nous cherchons l'équilibre et la justice dans nos rapports avec nos frères humains, ce qui d'ailleurs a fait la réussite de ce même système. Nos amis d'à côté, monsieur le Président, n'ont-ils pas vu comme nous tous qu'une autre conséquence directe de ce budget a été la réduction du taux de chômage. Sont-ils devenus aveugles? Avaient-ils tellement été dépassés par la situation quand ils étaient au pouvoir, avaient-ils perdu complètement confiance en la capacité des Canadiens de redresser n'importe quelle situation? La réponse est oui, monsieur le Président, ils avaient perdu la foi. Mais rien n'est perdu, grâce à nous, les brebis égarées dans les tourments de non-croyance retrouveront le vrai chemin.

Nos amis d'à côté, monsieur le Président, n'ont-ils pas vu comme nous tous que les taux d'intérêt sont à la baisse, autre conséquence du budget? Non, monsieur le Président, ils n'ont rien vu. Ils sont devenus aveugles, mais non seulement ils sont devenus aveugles, ils ont oublié leurs mathématiques. Ils ont oublié qu'avec des taux d'intérêt plus bas, augmentent les dépenses à la consommation, augmentent les mises en chantier et que les faillites deviennent moins nombreuses.

Peut-être n'ont-ils rien oublié, peut-être n'ont-ils jamais su compter? Qu'à cela ne tienne, monsieur le Président, avec notre nouvelle stratégie d'emploi . . .

M. Guilbault (Saint-Jacques): J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Saint-Jacques (M. Guilbault) sur un rappel au Règlement.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, nous avons écouté avec intérêt cette longue diatribe du député qui a la parole et qui, c'est bien son droit, fait pleuvoir toutes les injures sur le parti libéral du Canada. Cependant, il ne semble pas que cela ait beaucoup de relation avec le projet de loi C-80 à l'étude, et je vous prierais de rappeler le député à l'ordre et de lui demander de s'en tenir au sujet qui est devant la Chambre en ce moment.